

Bail de location pour terrain de loisir

Par erwann

Bonjour,
je possède un terrain de loisir en bord de mer et je désire le mettre en location pour le voisin qui utilise sa parcelle pour faire du camping et qui voudrait profiter de plus d'espace, quel type de contrat dois-je proposer et jusqu'à quel durée.
un bail sur 90 ans est-il envisageable ?
si je désire vendre la parcelle lors de cette location, le locataire serat'il favorisé par un droit de préemption, et ce par rapport à la safer ou la commune?.